

La place de l'Expert dans la Justice

L'expertise : solution, problème ou avenir ?

CIVIL, PÉNAL ET ADMINISTRATIF

**19 juin
2026**

**Palais du Pharo
Marseille**



CECAAM

Compagnie des Experts près
la Cour Administrative
d'Appel de Marseille

ORGANISATION GÉNÉRALE : MCO Congrès
Villa Gaby - 285 Corniche JF Kennedy - 13007 Marseille
Contacts : audrey.soulier@mcocongres.com
et camille.conti@mcocongres.com - Tél. : 04 95 09 38 00



Attestation de formation 1 journée
pour les experts de justice et les avocats.

En partenariat avec l'École des Avocats du Sud-Est valide 8h de formation continue pour les avocats, au titre de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971, pour cette journée. Pas de prise en charge FIF-PL à titre individuel.



EDITO

L'expertise judiciaire est à un moment charnière.

Jamais autant sollicitée, elle se trouve aujourd'hui au cœur des évolutions de la justice, confrontée à des exigences accrues de qualité, de lisibilité et d'efficacité. Le Décret du 18 juillet 2025 en constitue une illustration forte, en ouvrant la voie à une expertise plus souple, plus anticipée et résolument tournée vers l'amiable.

Dans ce contexte, l'UCECAAP et la CECAAM ont souhaité réunir, le temps d'un colloque, magistrats, avocats et experts afin de confronter les regards et de dépasser les approches cloisonnées entre civil, pénal et administratif.

Au-delà des constats, l'ambition est claire : interroger les transformations en cours, identifier les équilibres à construire et affirmer une conviction : l'expertise n'est pas en déclin, elle se réinvente.

19 juin
2026

COLLOQUE DE L'UNION DES COMPAGNIES D'EXPERTS PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE
& COMPAGNIE DES EXPERTS PRÈS LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE

La place de l'Expert dans la Justice

Expertise : solution, problème ou avenir ?
CIVIL, PÉNAL ET ADMINISTRATIF

Palais du Pharo
Marseille



PROGRAMME

Matin 08h30-12h30

08h30	Accueil des participants
09h00	Allocutions de bienvenue <i>Accueil des participants et présentation du thème de la journée</i>
09h00-09h30	Allocution du Président de l'UCECAAP. Gilles DEVILLERS (Vice-Président du Conseil National)
09h00-09h30	Allocution de l'ancien Président de l'UCECAAP. Thierry BOREL
09h00-09h30	Allocution du Président de la CECAAM. David BRUTIN
09h00-09h30	Allocution de l'ancien Président de la CECAAM. Bernard MUSSO
09h30	Conférence Regards institutionnels et universitaires 1 <i>Analyse doctrinale de la place de l'expertise dans le procès civil et administratif.</i>
09h30-10h00	Natalie FRICERO, Professeure de droit privé et sciences criminelles. (Directrice de l'Institut d'études judiciaires de Nice)
10h00-10h30	Olivier LE BOT, Professeur de droit public. (Docteur en droit et agrégé des Facultés de droit à l'université d'Aix-Marseille)
10h30	Pause-café – échanges entre participants
11h00	Conférence : Regards institutionnels et universitaires 2 <i>Regards des institutions ; Interventions des magistrats et du barreau</i>
11h00-11h20	Jean-Christophe DUCHON-DORIS, Président de la Cour administrative d'appel de Marseille.
11h20-11h40	Renaud LE BRETON DE VANNOISE, Premier Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
11h40-12h00	Franck RASTOUL, Procureur général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
12h00-12h30	Maître Mathieu JACQUIER, (Ancien bâtonnier de Marseille)
12h30	Cocktail déjeunatoire

19 juin
2026

COLLOQUE DE L'UNION DES COMPAGNIES D'EXPERTS PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE
& COMPAGNIE DES EXPERTS PRÈS LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE

La place de l'Expert dans la Justice

Expertise : solution, problème ou avenir ?
CIVIL, PÉNAL ET ADMINISTRATIF

Palais du Pharo
Marseille



PROGRAMME

Après-midi 14h00-17h00

14h00	Table Ronde 1 « L'expertise : une possibilité sous contrainte ». Animateur : Robert GIRAUD (Président d'honneur du Conseil National) Franck RASTOUL, (Procureur Général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence) Professeur Olivier LE BOT, (Docteur en droit et agrégé des Facultés de droit à l'université d'Aix-Marseille) Maître Mathieu JACQUIER, (Ancien bâtonnier de Marseille) David BRUTIN, (Président de la CECAAM)
14h50	Table Ronde 2 : « L'expertise : un problème pour le procès ? ». Animateur : Robert GIRAUD (Président d'honneur du Conseil National) Renaud LE BRETON DE VANNOISE, (Premier Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence) Professeure Natalie FRICERO, (Directrice de l'Institut d'études judiciaires de Nice) Maître Sylvie LARIDAN, (Avocate au barreau de Marseille, spécialisée en droit public) Gilles DEVILLERS, (Président de l'UCECAAP)
15h40	Table Ronde 3 : « Et demain ? quel avenir pour l'expertise ? » Animateur : Robert GIRAUD (Président d'honneur du Conseil National) Jean-Christophe DUCHON-DORIS , (Président de la Cour administrative d'appel de Marseille) Hélène JUDES, (Présidente du tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence) Paul SEMIDEÏ, (Avocat, Responsable de la commission droit immobilier au barreau de Marseille) Guillaume LLORCA, (Président du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice)
16h30	Synthèse et clôture du colloque 16h30-17h00 Didier PREUDHOMME, (Expert-comptable de Justice honoraire, agrégé par la Cour de cassation)